



Montreuil, le 26 novembre 2024

À Mme Astrid PANOSYAN - BOUVET
Ministre du Travail et de l'Emploi

À M. Guillaume KASBARIAN
Ministre de la Fonction publique, de la Simplification et de
la Transformation de l'action publique

N/Réf. : NP/SB/CLN
N°175_20241126

Objet : Préavis de grève pour les journées du 1^{er} décembre au 31 décembre 2024 inclus, couvrant l'ensemble des salarié-es et agent-es des villes, départements, régions, établissements publics, métropoles, offices de l'habitat, services et entreprises de l'eau et de la thanatologie

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,

Non content des annonces précédentes portant sur les prétendues économies, en accusant les collectivités locales d'être les coupables du déficit budgétaire, le gouvernement de M. BARNIER poursuit la politique austéritaire pour la Fonction publique ; ce qui se confirme pour la Fonction publique, par la confirmation du gel du point d'indice malgré l'énorme perte de pouvoir d'achat subie depuis 2000, et en allant même encore plus loin en supprimant la GIPA.

En ce qui vous concerne, Monsieur le Ministre, vos décisions et postures suffisent à elles seules à représenter le mépris qui est aujourd'hui opposé aux fonctionnaires et agent-es public-ques territoriaux-ales. Et c'est peu dire, comment croyez-vous que les agent-es ont perçu votre hâte de « partager les meilleures pratiques » avec Elon MUSK, l'homme le plus riche du monde, chargé par Donald TRUMP, de « *démanteler la bureaucratie gouvernementale* ».

Après le vol des congés, le vol de deux années de retraite, vous entendez imposer 3 jours de carence avec la suppression de 10 % du traitement dès le 4^{ème} jour d'arrêt maladie. Avec les menaces de suppression d'un jour férié, la question du temps de travail dans la Fonction publique est une nouvelle fois questionnée.

Vous annoncez également maintenir le projet de loi dit « pour l'efficacité de la Fonction publique » constitutif d'une entreprise de liquidation du statut général des fonctionnaires qui, rappelons-le, travaillent pour l'ensemble des citoyen.nes et des usager.es.

Le temps de la prétendue considération et des séances d'applaudissements pendant la crise sanitaire est loin. Là où nous étions considéré-es comme indispensables pour le pays il y a quelque temps, nous sommes maintenant montré-es du doigt et accusé-es d'être celles et ceux qui creusent les déficits.

Les agent-es des collectivités territoriales et des établissements publics n'ont pas à endosser les responsabilités des politiques budgétaires déviantes et coupables des précédents gouvernements. Le « fonctionnaire bashing » ça suffit ! La cure d'austérité sur le dos de celles et ceux qui travaillent chaque jour pour l'intérêt général doit cesser.

Pour tout cela, la fédération CGT des Services publics reste déterminée à s'engager contre toutes les réformes et tous les projets de réformes injustes, infondées et inefficaces.

... / ...

À cet effet, la fédération CGT des Services publics appelle l'ensemble des fonctionnaires, agent-es public-ques et salarié-es de notre champ privé à se mobiliser pour :

- L'abandon définitif du projet de loi dit « pour l'efficacité de la Fonction publique » ;
- L'abandon des amendements au titre de la Loi de finances s'agissant des trois jours de carence et d'une diminution de la prise en charge de 100 % à 90 % de la rémunération versée aux agent-es publics quand ils-elles sont malades ;
- L'augmentation générale des salaires ;
- L'augmentation immédiate de 10 % du point d'indice de rémunération des fonctionnaires et son augmentation à six euros (6 €) en 2024 ;
- La revalorisation immédiate de 10 % des pensions et un niveau de pension (taux de remplacement) d'au moins 75 % du revenu d'activité pour une carrière complète ;
- L'abrogation de la loi portant réforme des retraites, rétablissement de la retraite à 60 ans à taux plein (55 ans pour les métiers pénibles) et pérennisation de la CNRACL ;
- L'égalité salariale femmes-hommes, mesure essentielle pour lutter contre l'inflation et financer les retraites ;
- L'abrogation de la loi dite de transformation de la Fonction publique ;
- Le rejet de toutes formes d'individualisation des traitements et des carrières « au mérite » pour la promotion d'une Fonction publique territoriale de carrière sous statut ;
- Dans le cadre de la campagne revendicative « 10 % pour la Fonction publique » : 10 % de temps de travail en moins, 10 % d'effectif en plus, 10 % de temps de formation ;
- Le maintien, l'amélioration, le renforcement de l'ensemble de nos services publics ;
- La suspension immédiate de toutes les mesures et décisions les remettant en cause (privatisations, délégations de service public...) ;
- Le recrutement sous statut, afin d'améliorer les conditions de travail ;
- L'abrogation de la loi « Asile et immigration » ;
- L'arrêt de toutes formes de répressions syndicales et l'amnistie pour les syndicalistes ;
- La mise en œuvre d'une politique favorisant la voie diplomatique pour la Paix et le désarmement ;
- Le cessez-le-feu en Ukraine et en Palestine, la suspension de tous les accords avec l'État israélien, l'arrêt du génocide à Gaza, l'arrêt des livraisons d'armes à l'Ukraine et à Israël.

C'est pour toutes ces raisons que la fédération CGT des Services publics prend une fois de plus ses responsabilités en déposant un préavis de grève pour l'ensemble des agent-es de la Fonction publique territoriale et les salarié-es relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social) **pour le 1er décembre 2024, 2 décembre 2024, 3 décembre 2024, 4 décembre 2024, 5 décembre 2024, 6 décembre 2024, 7 décembre 2024, 8 décembre 2024, 9 décembre 2024, 10 décembre 2024, 11 décembre 2024, 12 décembre 2024, 13 décembre 2024, 14 décembre 2024, 15 décembre 2024, 16 décembre 2024, 17 décembre 2024, 18 décembre 2024, 19 décembre 2024, 20 décembre 2024, 21 décembre 2024, 22 décembre 2024, 23 décembre 2024, 24 décembre 2024, 25 décembre 2024, 26 décembre 2024, 27 décembre 2024, 28 décembre 2024, 29 décembre 2024, 30 décembre 2024 et 31 décembre 2024.**

Notre organisation est disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Dans cette attente, nous vous adressons, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, nos sincères salutations.

Pour la fédération CGT des Services publics,
Natacha POMMET



Secrétaire générale